FO la force syndicale
Services Publics et de Santé

Élections professionnelles
Fonction publique territoriale

CST
Comité Social Territorial

Je vote FO

Du 03 au 10 décembre 2026

CST : défendre les conditions de travail, les services et les agents

Le Comité Social Territorial est une instance essentielle.

Il traite de l'organisation des services, du temps de travail, des effectifs, des lignes directrices de gestion, de la formation, de l'égalité professionnelle, de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

C'est dans cette instance que se discutent de nombreux sujets qui impactent directement la vie quotidienne des agents.

FO revendique :

- **Des effectifs suffisants** *dans tous les services*
- **Le respect du temps de travail et des droits à congés**
- **La prévention réelle** *des risques professionnels*
- **La lutte contre les risques psychosociaux**
- **La reconnaissance de la pénibilité**
- **Le maintien des services publics** *de proximité*
- **L'arrêt des réorganisations imposées** *sans concertation*
- **Une politique salariale locale plus juste**



Au sein du CST composé de représentants du personnel, FO est là pour défendre vos droits !

FO

Porter les revendications des agents
Défendre les conditions de travail
Exiger des moyens humains et matériels
Alerter sur les suppressions de postes
Combattre les mutualisations et externalisations destructrices
Défendre la santé et la sécurité au travail
Refuser que les agents paient les choix budgétaires des employeurs



FO, une voix claire et indépendante

FO est attachée au statut général des fonctionnaires, au service public républicain et à l'égalité d'accès des citoyens aux services publics.

FO refuse la casse des services, la précarisation de l'emploi public et la dégradation des conditions de travail.

Pour une représentation indépendante, solide et efficace, le 10 décembre 2026...

Je vote FO

